



Interview de
Emeric GUILLERMOU,
Président de Intégrance

Émeric Guillermou, Président de la Mutuelle Intégrance, a remis le 25 juin 2019 à Monsieur Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, le Livre blanc « Perte d'autonomie – protéger, accompagner, sensibiliser, innover ». Fruit d'un travail de réflexion et appuyé d'une étude de terrain menée auprès des Français par l'Institut IPSOS, ce Livre blanc pose un état des lieux et présente les propositions de la Mutuelle dans le domaine de la dépendance et de la perte d'autonomie.

Créée par des parents et familles d'enfants en situation de handicap pour répondre à leurs propres besoins dans un paysage assurantiel qui faisait défaut, **la Mutuelle Intégrance maintient son engagement pour la dignité de chacun. Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie globale en faveur de la bienveillance des personnes les plus vulnérables.**

Pour ce faire, la Mutuelle a élaboré des propositions pour répondre à 4 engagements forts :

- **Protéger** les publics concernés
- **Assister** les seniors et leurs aidants
- **Prévenir** pour identifier et réduire les facteurs de risque de fragilité et de perte d'autonomie
- **Miser** sur l'innovation sociale et technologique au service des seniors.

Des propositions inspirées par de riches contributions d'experts au Livre blanc, et confortées par les prises de parole inspirantes lors de la soirée. Rencontre avec Emeric Guillermou, président.



1. QUELLES SONT LES CONCLUSIONS DU BAROMETRE SUR LE BIEN VIEILLIR DE IPSOS ?

Alors qu'une pluralité de facteurs permet l'allongement de la durée d'espérance de vie et que la France comptera un tiers de personnes âgées (> 60 ans) en plus en 2030, 85% des répondants redoutent surtout d'être en situation de dépendance. Et pour cause, 89% des sondés estiment que l'organisation de la société n'est pas adaptée à la perte d'autonomie, que celle-ci soit liée à l'âge

comme au handicap. Notre conviction est que c'est notamment dans la capacité de la société à s'adapter aux besoins et non l'inverse que réside en partie le maintien effectif de l'autonomie et du droit à la dignité. Car vieillir dans la dignité ou vivre dignement en situation de handicap c'est d'abord vivre en ressentant le moins possible sa vulnérabilité.

Et on peut dire qu'en la matière il y a encore beaucoup à faire.

Naturellement les regards se portent spontanément vers l'État. Une forte majorité des sondés estime que l'État doit assumer ses responsabilités en matière de financement même si les Français le savent, la mobilisation des moyens personnels ou le soutien des proches restent importants et nécessaires.

Ce constat nous a conduit à formuler plusieurs propositions concrètes et réalisables dont la nécessité de créer un 5ème risque dépendance, nouveau champ de protection sociale destiné à assister financièrement l'avancée en âge et la perte d'autonomie, au même titre que la maladie, les accidents du travail, les maladies professionnelles et la famille.

Parce que nous visons le pragmatisme et l'efficacité, nous souhaitons que ce droit soit universel. Nous ne pouvons pas créer, comme cela existe par ailleurs, des situations de non-recours à ce nouveau droit qui donnerait tout à la fois accès à une évaluation des besoins d'aide à l'autonomie pour y apporter des solutions individualisées à travers le déploiement d'un plan personnalisé de compensation intégrant les prestations, biens et services, identifiées comme nécessaires.



25 juin 2019
Maison de l'Amérique Latine - Paris

mutuelle
Intégrance
L'esprit de solidarité
le groupe APIEL

2. EN QUOI CES CONCLUSIONS VONT-ELLES SERVIR A AMELIORER VOTRE OFFRE ?

Au-delà des questions de santé, notre Mutuelle, animée par des valeurs fortes de solidarité et d'humanisme, est très attachée à la pleine dignité et à la citoyenneté de toute personne et, notamment, des publics vulnérables. Nous sommes en effet très vigilants quant aux moyens à donner aux publics fragilisés pour préserver leur reconnaissance au sein de notre société. Notre mutuelle n'a de cesse de maintenir et d'affirmer cette posture de fond : respecter la



LES REPORTAGES HANDITEC HANDROIT



Caroline LHOMME

liberté, l'égalité et le libre choix des personnes, tout particulièrement quand leurs droits sont mis à mal, faute de moyens suffisants et de contre-pouvoirs.

En ce sens, la Mutuelle Intégrance a décidé, dans une démarche d'intérêt général, de formuler des propositions d'évolutions structurelles et de nouveaux modes d'agir pour participer à la construction d'une société où l'amélioration individuelle des conditions de vie se conjugue au collectif. À travers son livre blanc « La perte d'autonomie – sensibiliser, accompagner, innover », notre Mutuelle souhaite prendre part au débat et contribuer, en tant qu'acteur engagé, à faire émerger des solutions solidaires et durables.

En effet, cette étude va également nous permettre de partir des besoins et attentes exprimés par les personnes elles-mêmes et de les traduire dans nos offres de produits et de services.

Mais c'est bien notre logiciel collectif qu'il faut repenser pour enfin prendre en compte réellement tous les besoins, mieux les anticiper et basculer d'un regard, au mieux compassionnel, à une société bienveillante.

Bien vieillir, c'est l'affaire de tous. C'est une responsabilité individuelle, dont nous avons pleine conscience, mais c'est aussi un sujet collectif en ce sens que nous devons placer la personne, dans sa singularité, au cœur de nos politiques.

C'est véritablement ensemble, pouvoirs publics, parlementaires, associations et professionnels, que nous pourrons aller vers une société où le vieillissement a toute sa place et dans laquelle des solutions innovantes de protection, d'accompagnement et de sensibilisation seront disponibles à tous les Français.

3. QUEL AVENIR POUR LA MUTUELLE INTEGRANCE ?

Dans le domaine du handicap on parle depuis longtemps de société inclusive et de design universel. Beaucoup reste à faire. Dans le domaine du vieillissement nous en sommes, en quelque sorte, encore au début.

Certains y verront une démonstration de notre retard et ils auront sans doute raison.

J'y vois pour ma part une occasion d'inventer le modèle dont nous avons besoin et les propos en la matière de Marie-Anne Montchamp sont éclairants. Le challenge est effectivement important et je le résumerai en un impératif : penser universel tout en bâtissant personnalisé.

La Mutuelle Intégrance c'est d'abord et avant tout un esprit de solidarité. Et je rajouterai un esprit de responsabilité qui nous conduit, dans notre quotidien, à mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins naturellement des personnes en situation de handicap mais plus globalement encore, à toutes celles et ceux qui, en raison de leur situation sociale, de leur handicap ou de leur âge peuvent être placés en situation de vulnérabilité ou de dépendance. Notre curseur aujourd'hui comme demain restera la dignité des personnes. Et cette dignité, nous avons les moyens de la mesurer : respect de l'égalité, accès et adaptabilité du droit et des solutions proposées, niveau d'autonomie et qualité de vie.



Ces marqueurs, nous les retrouvons dans la manière dont nous accompagnons nos adhérents et naturellement dans notre étude et dans notre Livre blanc qui ne poursuivent qu'un seul et même objectif : mieux rendre visible les attentes pour mieux y répondre.

La Mutuelle Intégrance poursuivra son engagement à servir les plus vulnérables d'entre nous et continuera de défendre les intérêts des publics fragilisés auprès des instances politiques et sociales.

Nous avons présenté notre dernière création « Qu'est ce que tu fabriques quand tu es seul(e) ? » en avril au Printemps de la création organisée par l'Art Studio Théâtre à Paris, avec sur la scène sept danseur-acteurs hospitalisés, deux soignants, une danseuse professionnelle, Olivier et moi. Je cherche toujours à mélanger les catégories, à brouiller les étiquettes, pour décroquer l'univers de la psychiatrie et modifier les regards.

4. QU'APPORTE-T-ELLE AUX DANSEURS, D'APRES VOUS ?

Les danseurs qui participent à notre atelier à l'hôpital témoignent d'un mieux être, de plaisirs, et en même temps de la difficulté rencontrée parfois par le travail et les répétitions qu'oblige la danse. Ils sont fatigués et disent souvent que leur fatigue provient de leurs médicaments. Ils ne sont pas habitués à travailler sur la durée, à maintenir un effort, mais ils sont heureux de réussir à dépasser ces obstacles, à être face au public qui les sécurise disent-ils, « c'est comme un filet accueillant. »

Pour les danseurs extérieurs à notre atelier, à qui je transmets cette performance, comme j'ai pu le faire encore dernièrement à des danseurs expérimentés, cette performance est perçue comme joyeuse, ludique et étrange. Elle oblige à décaler les réflexes acquis par le travail de la danse, les habitudes, elle invite à questionner les normes, à être disponible à la rencontre. Cette performance se termine par un cercle couru pendant toute la durée d'un morceau de musique, c'est une invitation à la résistance physique, au dépassement et à la tentative de création d'une forme collective parfaite. C'est une danse qui s'adresse à tous les public, à tous ceux qui ont le désir d'expérimenter cet instant ludique. Elle s'adapte à tous les corps, à des lieux différents. J'ai le projet de la rendre entièrement praticable par des danseurs qui connaissent des difficultés corporelles. C'est à la danse de s'adapter. Son esthétique réside dans la diversité apportée par les singularités des danseurs qui organisent un espace chorégraphique, des gestes poétiques et créent, ensemble, un mouvement commun de liberté qui nous relie, malades et non-malades, handicapés et valides, par dessus les murs.

